



© TEJAS SANDHUZUMA-REVA

## États-Unis : regard journalistique sur le rôle des femmes au cœur de la grève

Barbara Kingsolver, journaliste américaine, raconte la longue et dure grève des mineurs de cuivre de l'Arizona dans les années 1983-1984. Durant dix-huit mois des familles entières furent impliquées dans la lutte contre la baisse des salaires et la volonté

de l'employeur Phelps Dodge de rogner sur les avantages. Les tentatives pour tuer le mouvement furent nombreuses : injonctions judiciaires pour restreindre l'installation des piquets de grève ou y limiter la présence des syndicalistes, occupation des villes minières par la Garde nationale pour contrôler la population, licenciements, recrutements d'ouvriers « jaunes »... L'auteur, qui apporte un autre éclairage sur cette lutte, insiste sur le rôle et la présence des femmes dans un mouvement qui leur permet de trouver une réelle émancipation.

Barbara Kingsolver, *Sur les piquets de grève – Les femmes dans la grande grève des mines d'Arizona en 1983*, éditions Les bons caractères, 360 pages, 2022.

S. D.

## En Europe, un début d'année marqué par les grèves

Allemagne, Portugal, Espagne, Royaume-Uni : en Europe, les salariés continuent de se mobiliser pour de meilleurs salaires et contre les attaques visant leurs droits.

Les premières semaines de 2023 prouvent que nos voisins européens savent eux aussi se mobiliser et être réactifs lorsqu'ils l'estiment nécessaire. Nul n'en doutait. En Allemagne, où le droit de grève est davantage encadré qu'en France, plusieurs secteurs professionnels ont malgré cela été secoués par des mouvements sociaux. À La Poste, plus de 15 000 salariés – soit un tiers du personnel des sites concernés – ont mené plusieurs jours de débrayages, revendiquant une hausse des salaires à hauteur de 15%. Le 25 janvier, par ailleurs, tous les vols au départ de l'aéroport de Berlin ont été annulés du fait d'une grève des personnels au sol.

Au Portugal aussi, le secteur aérien entend résister à la paupérisation de ses salariés. Après avoir déposé un préavis de grève d'une semaine, les syndicats de la compagnie portugaise TAP ont finalement levé celui-ci après qu'un accord a été trouvé pour de meilleurs salaires et conditions de travail. La direction s'est montrée plus encline à accepter les revendications de ses salariés – douze sur quatorze d'entre elles ont trouvé réponse – car 1316 vols étaient menacés d'annulation pour une perte sèche de 48 millions d'euros.

Après l'échec des négociations avec l'association d'employeurs de leur secteur, les contrôleurs aériens espagnols ont pour leur part entamé un mouvement de grève tous les lundis pendant cinq semaines, dénonçant des conditions de travail déplorables.

### La syndicalisation nécessaire pour établir le rapport de force

Quant au Royaume-Uni, les grèves tentaculaires se poursuivent. À titre d'exemple, les infirmières et les ambulanciers ont massivement débrayé les 6 et 7 février. Le secrétaire confédéral du secteur international, Branislav Rugani, invite à considérer les points communs de ces divers mouvements européens : « Ces grèves sont comparables, car les droits des travailleurs sont attaqués de façon systématique par tous les pays européens », souligne le militant FO. Recul de l'âge de la retraite, salaires amputés par l'inflation, conditions de travail dégradées... Dans tous les cas, « l'économie se stabilise par la ponction sur le travailleur ». Face à ce constat, l'urgence est à la remontée du taux de syndicalisation partout en Europe, afin que « le rapport de force engendre la négociation collective ». Fanny Darcillon



## Des chiffres utiles au quotidien...

### COTISATIONS SOCIALES / PRÉLEVEMENTS

#### Cotisations sociales, en pourcentage du salaire brut (IRL) – 2023

- 9,2% CSG (impôt) – 9,2% depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 et sur 98,25% du salaire brut depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012.
- 0,5% CRDS (impôt) – 0,5% depuis le 1<sup>er</sup> février 1996 et sur 98,25% du salaire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012.

#### SÉCURITÉ SOCIALE

- 6,90% Assurance vieillesse.
- 0,40% Assurance vieillesse déplafonnée.

#### RETRAITES COMPLÉMENTAIRES

Agirc-Arrco (taux minima obligatoires), désormais fusionnées :

- 3,15% Tranche 1.
- 8,64% Tranche 2.
- 0,024% Apec.
- 0,14% CET – Contribution d'équilibre technique : si le salaire est supérieur au plafond de la Sécu.

Contribution d'équilibre générale (CEG), qui remplace les cotisations AGFF et GMP supprimées le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

- 0,86% Tranche 1.
- 1,08% Tranche 2.

### FONCTION PUBLIQUE

#### Traitement de base brut annuel au 1<sup>er</sup> juillet 2022

- 4,85 € (brut) Valeur du point.
- 5820,04 € (brut annuel) Indice 100 – indice majoré 203.
- 1712,06 € (brut mensuel) Minimum de traitement – indice majoré 353.
- 11,10% Retenue pour pension.
- 9,2% CSG (impôt) 9,2% de 98,25% du traitement brut + indemnité de résidence + supplément familial de traitement + indemnités.
- 0,5% RDS (impôt) 0,5% de 98,25% du traitement brut + indemnité de résidence + supplément familial de traitement + indemnités.

#### RAFP (retraite additionnelle de la fonction publique)

Base de cotisation : sur les primes et indemnités avec un plafond de 20% du traitement indiciaire.

Taux de cotisation : 5% employeur et 5% fonctionnaire.

### Ce qui change

Février sollicite plus encore le porte-monnaie, ce que ne fait pas oublier « l'indemnité » carburant de 100 euros, ponctuelle et s'adressant à certaines personnes utilisant leur véhicule pour le travail ou pour s'y rendre. Elle peut être demandée jusqu'au 28 février sur le site des impôts et est soumise aux conditions de ressources : un revenu fiscal ne dépassant pas 14 700 euros, par part, sur 2021. Pour les plus modestes et tandis que le Smic n'a reçu aucun coup de pouce en janvier, l'inflation se fait pesante. Plus de 12% en un an sur l'alimentaire par exemple. Après le gaz en janvier, l'électricité voit aussi ses tarifs augmenter depuis février, jusqu'à 15%. Les tarifs des péages autoroutiers augmentent quant à eux de 4,75%. Côté rail, l'échange de billets, à partir d'une semaine avant le départ, devient payant, à 19 euros.

V. F.

### SMIC SALAIRE

Le Smic a augmenté de 1,81% au 1<sup>er</sup> janvier 2023. Le salaire brut horaire progresse ainsi de 0,20 euro, passant de 11,07 euros à 11,27 euros.

### SÉCURITÉ SOCIALE

Gelé, le plafond de la Sécurité sociale s'élève donc toujours à 3666 euros par mois pour 2023. Ce plafond est utilisé pour le calcul de certaines cotisations sociales et de certaines prestations de Sécurité sociale.

### ALLOCATIONS FAMILIALES

- 139,83 € Pour 2 enfants à charge (plafond).
- 318,98 € Pour 3 enfants à charge (plafond).
- 498,140 € Pour 4 enfants à charge (plafond).
- 179,16 € Par enfant en plus à charge.
- 69,92 € Majoration maximale pour les enfants de 14 ans et plus.

### CONSOMMATION

#### Indice des prix à la consommation (INSEE), chiffres provisoires

- +0,4% en janvier 2023 (-0,1% en décembre 2022).
- +6% variation sur un an (+5,9% en décembre 2022).

En janvier 2023, les prix à la consommation augmentent de 0,4% sur un mois et de 6% sur un an.